

**Synthèse de l'évaluation périodique du
programme de la maîtrise en travail social,
*profil avec mémoire (3763) et
profil avec stage (3563)***



Décanat des études
Décembre 2020



Table des matières

1. Historique du programme	3
2. Description de la maîtrise en travail social	3
Objectifs	3
Durée et régime des études	4
Structure du programme	4
3. Processus d'Évaluation	7
Autoévaluation	7
Évaluation externe	10
4. Constats de l'évaluation	11
Bilan du programme	11
Recommandations des experts externes de l'ACFTS	12
Recommandations finales du comité d'évaluation	13

1. HISTORIQUE DU PROGRAMME

Le programme de maîtrise est d'abord offert avec le *profil mémoire* seulement. Cependant, une première autoévaluation du programme effectuée en 2004 a révélé que, nonobstant la satisfaction générale face au *profil avec mémoire*, les employeur·e·s étaient favorables à l'ajout d'un *profil avec stage*. De nombreux étudiant·e·s du baccalauréat laissaient également entendre qu'un apprentissage davantage orienté vers l'intervention les intéressait. Le *profil avec stage* a donc été créé en septembre 2005. Le programme d'études s'articule autour de deux axes principaux : la prévention sociale et la promotion des réseaux sociaux, d'une part, et le développement local, d'autre part, champs de pratique, d'études et de recherche incontournables aujourd'hui et demain dans l'exercice de la profession du travail social. Ces deux axes constituent le tronc commun de base du programme et sont donc intégrés à la formation fondamentale de tous/tes les étudiant·e·s. À ces deux orientations principales s'ajoute l'approfondissement de la méthodologie de la recherche en travail social. Deux types de profil s'offrent ainsi aux étudiant·e·s : le *profil avec stage* et le *profil avec mémoire*.

L'agrément des programmes de formation en travail social au Canada relève de l'Association canadienne pour la formation en travail social (CASWE-ACFTS), une association nationale qui regroupe, au niveau universitaire, des facultés, des écoles, des départements, des modules et des individus impliqués aux premier, deuxième et troisième cycles de la formation professionnelle en travail social. L'Université a déposé auprès de ce bureau d'agrément, en 2005, une première demande visant à obtenir le statut de candidate à l'agrément. Depuis, le programme a satisfait à la procédure exigée par l'ACFTS, soit d'avoir soumis deux rapports annuels d'étape en 2006 et 2007. À chacune de ces étapes, une réponse a été formulée aux commentaires et suggestions des membres du comité évaluateur de l'ACFTS. À ce jour, deux évaluations périodiques ont été effectuées, une en 2008 et l'autre en 2018.

ANNÉE	DESRIPTIF
1996	Création de la maîtrise en travail social <i>avec profil mémoire</i>
2004	Autoévaluation du programme de la maîtrise
2005	Demande formulée à l'ACCESS afin d'obtenir le statut de candidate à l'agrément
SEPT 2005	Création du <i>profil avec stage</i>
2006-2007	Rapports annuels d'étape soumis à l'ACFTS (anciennement ACCESS)
2008	Première évaluation périodique du programme de la maîtrise
2018	Deuxième évaluation périodique du programme de la maîtrise

2. DESCRIPTION DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

Objectifs

Le programme de maîtrise en travail social de l'UQO vise à enrichir la pratique des travailleuses/eurs sociales/aux et à les rendre capables d'allier pratique et recherche au moyen d'un stage ou d'un mémoire dans le domaine du travail social. Il veut leur assurer une perspective, à la fois vaste et approfondie leur permettant d'intervenir avec plus d'efficacité sur les problèmes sociaux du XXI^e siècle. Ainsi, la pratique des intervenant·e·s sociales/aux et les problématiques qu'ils/elles rencontrent sont

analysées, évaluées et transformées par les théories existantes et la démarche scientifique effectuée par les étudiant·e·s des deux profils.

L'étudiant·e du profil avec mémoire pourra atteindre ces objectifs par la réalisation d'une démarche complète de recherche scientifique et des activités qui l'y préparent, tandis que l'étudiant·e du profil avec stage pourra les atteindre par la réalisation d'une intervention enrichie et spécialisée ainsi que par les activités qui y sont associées.

Durée et régime des études

Les étudiant·e·s qui veulent s'inscrire à temps complet peuvent le faire, et ce, tant au campus de Gatineau qu'à celui de Saint-Jérôme. Les cours sont organisés selon la formule pédagogique dite « semi-intensive ». Il s'agit d'un *bloc d'heures* de cours que l'on propose à chaque fin de mois durant le trimestre, à savoir le mercredi soir, le jeudi toute la journée, le vendredi toute la journée et le samedi matin. Cette formule offre la souplesse nécessaire aux étudiant·e·s qui se trouvent, pour la plupart, déjà sur le marché du travail.

Centre	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	Temps complet	✓		
	Temps partiel	✓		
Saint-Jérôme*	Temps complet	✓		
	Temps partiel	✓		

* Le programme offert au campus de Saint-Jérôme est contingenté.

Structure du programme

Le programme de maîtrise *profil avec mémoire* (3763) comprend 9 crédits de cours de fondements obligatoires, 27 crédits de recherche et 9 crédits de cours optionnels.

Le programme de maîtrise *profil avec stage* (3563) comprend 27 crédits de cours obligatoires dont 9 crédits de cours de fondements obligatoires, 18 crédits de cours d'acquisition d'une pratique spécialisée et 18 crédits de cours optionnels.

Le lecteur trouvera à l'Annexe VI les descriptifs de toutes les activités du programme et à l'Annexe VII tous les plans de cours du programme.

Les sections qui suivent proposent les plans de formation du *profil avec mémoire* et du *profil avec stage*, ainsi que le plan de formation de la propédeutique (3763 et 3563). Le tout est suivi de la présentation du cheminement des étudiant·e·s inscrit·e·s au *profil avec mémoire* ou au *profil avec stage*.

Plan de formation du *profil avec mémoire*- 3763 (45 crédits au total)


Cours et activités de recherche obligatoires (36 crédits)

Cours : total de 9 crédits

TSO7003 Travail social et développement local (3 cr.)

TSO6001 Travail social, prévention sociale et promotion des réseaux sociaux (3 cr.)

TSO6003 Méthodologie de la recherche en travail social (3 cr.)



Activités de recherche (27 crédits)

- TSO6036 Séminaire de recherche (6 cr.)
- TSO6004 Projet de mémoire (3 cr.)
- TSO6008 Mémoire (18 cr.)

Cours optionnels (9 crédits)

- DEV6263 Développement régional : état de la question II (3 cr.)
- DEV6273 Aménagement et développement des territoires (3 cr.)
- DEV6023 Gestion du développement régional (3 cr.)
- DEV6303 Économie sociale et entreprises alternatives (3 cr.)
- TSO6043 Enfance, adolescence et intervention psychosociale en réseaux (3 cr.)
- TSO6053 Exercice professionnel, interdisciplinarité et cadre organisationnel (3 cr.)
- TSO6063 Vulnérabilités de la vie adulte et intervention psychosoc. en réseaux (3 cr.)
- TSO6073 Innovations en développement des communautés (3 cr.)
- TSO6083 Programmation et évaluation de l'intervention en travail social (3 cr.)
- TSO6093 Intervention familiale et intervention psychosociale en réseaux (3 cr.)
- TSO6009 Nouveaux problèmes sociaux et politiques sociales (3 cr.)
- TSO6011 Réalité interculturelle et pratiques sociales (3 cr.)
- TSO6012 Santé mentale et pratiques sociales (3 cr.)
- TSO6013 Nouvelle réalité familiale et pratiques sociales (3 cr.)
- TSO6014 Vieillesse et pratiques sociales (3 cr.)
- TSO6015 Pauvreté et pratiques sociales (3 cr.)
- TSO6016 Coopération internationale et pratiques sociales
- TSO6017 Lectures dirigées (3 cr.)
- TSO6018 Sujets spéciaux (3 cr.)
- TSO6023 Rapports sociaux de sexe et pratiques sociales (3 cr.)

Note : Avec l'approbation du responsable de programme, l'étudiant·e peut choisir un autre cours du répertoire des cours de cycles supérieurs de l'UQO à titre de cours optionnel.

Plan de formation du *profil avec stage* – 3563 (45 crédits au total)

Cours obligatoires (27 crédits)

Cours de fondements : total de 9 crédits
--

- TSO6001 Travail social, prévention sociale et promotion des réseaux sociaux (3 cr.)
- TSO7003 Travail social et développement local (3 cr.)
- TSO6003 Méthodologie de la recherche en travail social (3 cr.)

Acquisition d'une pratique spécialisée : total de 18 crédits ¹¹
--

- TSO6033 Projet de stage (3 cr.)
- TSO6019 Stage de pratique spécialisée (9 cr.)
- TSO6026 Essai (6 cr.)

Cours optionnels (18 crédits)

Exercice et développement professionnels : choisir 1 cours parmi les suivants :

- TSO6053 Exercice professionnel, interdisciplinarité et cadre organisationnel (3 cr.)
- TSO6083 Programmation et évaluation de l'intervention en travail social (3 cr.)

Contextes sociaux et pratiques sociales : choisir 2 cours parmi les suivants :

- TSO6009 Nouveaux problèmes sociaux et politiques sociales (3 cr.)
- TSO6011 Réalité interculturelle et pratiques sociales (3 cr.)
- TSO6012 Santé mentale et pratiques sociales (3 cr.)
- TSO6015 Pauvreté et pratiques sociales (3 cr.)
- TSO6023 Rapports sociaux de sexe et pratiques sociales (3 cr.)
- TSO6013 Nouvelle réalité familiale et pratiques sociales (3 cr.)
- TSO6017 Lectures dirigées (3 cr.)
- TSO6018 Sujets spéciaux (3 cr.)

Modalités d'intervention et champs de pratique : choisir 3 cours parmi les suivants :

Intervention psychosociale en réseaux

- TSO6043 Enfance, adolescence et intervention psychosociale en réseaux (3 cr.)
- TSO6063 Vulnérabilités de la vie adulte et intervention psychosoc. en réseaux (3 cr.)
- TSO6014 Vieillesse et pratiques sociales (3 cr.)
- TSO6093 Intervention familiale et intervention psychosociale en réseaux (3 cr.)
- TSO7023 Communication et concertation en milieu communautaire (3 cr.)

Le développement des communautés


- TSO6073 Innovations en développement des communautés (3 cr.)
- TSO7033 Gestion en milieu communautaire (3 cr.)
- DEV6263 Développement régional : état de la question II (3 cr.)
- DEV6273 Aménagement et développement des territoires (3 cr.)
- DEV6023 Gestion du développement régional (3 cr.)
- DEV6303 Économie sociale et entreprises alternatives (3 cr.)

Note : avec l'approbation du responsable de programme, l'étudiant peut choisir un autre cours du répertoire des cours de cycles supérieurs de l'UQO en remplacement d'un des cours optionnels.

Plan de formation à la propédeutique ~ 3763 & 3563

Les étudiant·e·s ayant un baccalauréat en provenance d'un autre programme d'étude peuvent être admis à la maîtrise en travail social en effectuant préalablement une propédeutique. Dans leur cheminement académique, il est prévu que ces étudiant·e·s doivent s'inscrire au *stage II* du programme du baccalauréat en travail social (dernier trimestre du programme). La proportion des étudiant·e·s inscrit·e·s à la propédeutique varie d'une année à l'autre, mais se situe en moyenne autour de huit (8) à dix (10) étudiant·e·s par année, et ce, sur chaque campus.

Le cheminement des étudiant·e·s inscrit·e·s à la maîtrise avec une année préparatoire est propre à chaque étudiant·e en fonction de leurs expériences antérieures. Le nombre minimum de crédits à acquérir est de 15 crédits (cours et stage), alors que le maximum



est fixé à 30 crédits (cours et stages). Toutefois, la moyenne est de 21 crédits pour les étudiant·e·s cheminant à la propédeutique.

Cours : de 9 à 30 crédits

Cours de fondements : 6 crédits

TSO1003 Introduction au travail social (3 cr.)

TSO2493 Nouveaux risques sociaux et protection sociale (3 cr.)

Acquisition d'une pratique spécialisée : 12 crédits

TSO5212 Stage 2 – Consolidation de la pratique du travail social (12 cr.)

Cours optionnels

Méthodologie de l'intervention

TSO2453 Théories et pratiques de l'intervention collective (3 cr.)

TSO2443 Théories et pratiques de l'intervention en travail soc. auprès des pers. (3 cr.)

TSO2473 Méthodologie de l'intervention collective (3 cr.)

TSO2483 Introduction au travail social de groupe (3 cr.)

TSO2463 Processus d'intervention en travail social auprès des personnes (3 cr.)

Autres cours

SOC1233 Rapports de genre et sociétés (3 cr.)

SOC1253 Nouvelles réalités familiales (3 cr.)

SOC2663 Diversité culturelle et intervention sociale (3 cr.)

SOC1223 Problèmes sociaux et mouvements sociaux (3 cr.)

TSO2423 Fondements théoriques du travail social (3 cr.)

TSO2433 Savoir être et pratique réflexive (3 cr.)

TSO2353 Méthodologie de recherche en travail social (3 cr.)


TSO4173 Intervention familiale (3 cr.)

SME1143 Santé mentale (3 cr.)

3. PROCESSUS D'ÉVALUATION

Autoévaluation

Le processus d'évaluation des programmes de l'UQO comprend des évaluations continues, mais aussi une évaluation périodique (normalement tous les huit ans) qui vise à vérifier de manière systématique le degré de pertinence et de satisfaction des programmes. Par ailleurs, nous rappelons que l'agrément auprès de l'ACFTS est essentiel pour reconnaître la valeur de la formation en travail social offerte à l'UQO, laquelle permet aux diplômé·e·s de faire une demande d'adhésion en tant que membre individuel à l'association canadienne. Outre la reconnaissance publique d'un enseignement de qualité, l'agrément permet également l'amélioration continue de la formation. L'unité d'enseignement, le département de travail social de l'UQO, possède déjà un statut d'agrément pour ses programmes de baccalauréat et de maîtrise en travail social. La Commission sanctionne l'agrément du programme en fonction de l'une des décisions suivantes, soit un renouvellement de l'agrément pour 8 ans, un renouvellement de l'agrément avec conditions pour une période de deux à quatre ans



ou un refus du renouvellement de l'agrément. Le programme de la maîtrise en travail social de l'UQO, *profil avec mémoire* (3763) et *profil avec stage* (3563) a reçu la visite du comité évaluateur de l'ACFTS en novembre 2018 dans le cadre de leur demande de renouvellement d'agrément.

Le programme de maîtrise en travail social de l'UQO en est à sa deuxième évaluation périodique depuis sa création et cette dernière a été combinée à la demande d'agrément à l'ACFTS. Tel que stipulé dans la *Politique concernant l'évaluation périodique des programmes de l'UQO*², le comité de programme doit s'octroyer par résolution un comité d'évaluation du programme qui assume l'ensemble de la démarche de l'évaluation périodique.

Comité d'évaluation

Le comité d'évaluation participe au processus d'évaluation, assure les suivis des recommandations et met en œuvre les modifications qui s'y rattachent. Au départ, un premier comité d'évaluation fût formé et les membres étaient Mélanie Bourque, professeure et responsable du programme, Annie Devault, professeure et coresponsable du programme, Dominic Foisy, professeur, Maxime-Florence Monette-Dréville, chef d'équipe à l'Accueil communautaire Jeunesse le Labyrinthe (représentante de la communauté) ainsi que deux étudiantes, Xaviéra Beaumier et Katia Grenier (voir la résolution à l'Annexe II). À la phase du suivi des recommandations, un deuxième comité d'évaluation a pris la relève, celui-ci constitué des membres du comité de programme dont les responsables de programme de cycle supérieur, François Aubry et Josée Grenier, aussi professeur.e.s au département de travail social.

Méthodologie

Évolution de l'effectif étudiant

Des données sur l'évolution de l'effectif étudiant au sein du programme, entre 2007 et 2018, ont été obtenues à partir de la Trousse d'évaluation de programmes de la Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec. Les résultats extraits de ces documents concernaient, pour chacun des profils, l'évolution des admissions et des nouvelles inscriptions, la répartition des décisions d'admission, la répartition des nouvelles inscriptions en fonction du diplôme ayant servi de base d'admission, des nouvelles inscriptions selon la citoyenneté, le régime d'études et la moyenne d'âge ainsi que le cheminement de l'ensemble des nouveaux.elles inscrit.e.s selon l'année universitaire et l'évolution du nombre de diplômes décernés selon le sexe.

État de la recherche

Des informations sur la contribution scientifique du corps professoral (collectifs de recherche, affiliations de recherche internes et externes, collaborations internationales et avec les milieux de pratique) ont été présentées dans le rapport d'évaluation. Les

² Source : <https://uqo.ca/direction-services/decanat-etudes/evaluation-periodique-programmes>

données sur le financement de la recherche obtenu globalement et par professeur.e entre les années 2010-2011 et 2016-2017 pour le département de travail social ont été tirées du site SID-recherche.

Enquête par questionnaire

Une série de 5 questionnaires servait à mener l'enquête quantitative, lesquels ont été conçus à partir d'une adaptation des questionnaires types proposés par la *Direction de l'analyse et de la recherche institutionnelle* de l'Université du Québec (UQ). Après révision des questionnaires de départ, une version est adaptée aux besoins et aux caractéristiques de l'effectif étudiant de la maîtrise en travail social. Alors que deux questionnaires sont conçus pour les étudiant.e.s actifs/actives (l'un pour le *profil avec mémoire* et l'autre pour le *profil avec stage*), deux autres questionnaires sont destinés aux personnes diplômées du programme (l'un pour le *profil avec mémoire*, l'autre pour le *profil avec stage*). Un cinquième questionnaire s'adresse aux professeur.e.s et personnes chargées de cours (consulter l'Annexe IX pour tous les questionnaires). Les questionnaires réservés aux étudiant.e.s actifs/actives et aux personnes diplômées, ainsi qu'aux professeur.e.s et personnes chargées de cours ont été expédiés par courriel via le site officiel de la *Direction de l'analyse et de la recherche institutionnelle* de l'UQ qui a compilé de façon électronique les résultats.

Les étudiant.e.s actifs/actives et les personnes diplômées du programme ont reçu le questionnaire une première fois le 17 novembre 2017. Cet envoi a été suivi de deux rappels, soit les 27 novembre et 12 décembre 2017. En ce qui concerne les étudiant.e.s actifs/actives dans le programme, les professeur.e.s les ont aussi incités en classe à répondre au sondage. Il en est allé de même des professeur.e.s et personnes chargées de cours, ces derniers ayant reçu une première fois le questionnaire le 29 janvier 2018. Un rappel a été effectué le 12 février. La responsable de programme a de son côté encouragé ses collègues à répondre au questionnaire.

Les thématiques abordées lors de la passation des questionnaires de l'enquête quantitative sont présentées à l'aide du tableau suivant.

	ÉTUDIANT·E·S	DIPLÔMÉ·E·S	PROFESSEUR·E·S
Objectifs du programme	X	X	X
Formation antérieure	X	X	
Structure du programme	X	X	X
Gestion du programme	X	X	
Évaluation des admissions			X
Pédagogie et enseignement	X	X	X
Soutien à l'enseignement			X
Intégration à la recherche	X	X	
Financement des études		X	
Stages	X	X	
Ressources humaines			X
Ressources matérielles et bibliothèque	X	X	X
Soutien informatique	X	X	X
Locaux et espaces physiques	X	X	X

Renseignement généraux (travail durant les études)	X	X	
Situation actuelle de travail		X	
Points forts/ Points faibles/ Améliorations	X	X	X
Perception générale du programme	X	X	
Environnement administratif et matériel			X

Taux de réponse aux questionnaires - Étudiant·e·s, diplômé·e·s et professeur·e·s

RÉPONDANT·E·S	QUESTIONNAIRES TRANSMIS	QUESTIONNAIRES REÇUS	TAUX DE PARTICIPATION
Étudiant·e·s (3763)	70	46	65,7 %
Étudiant·e·s (3563)	19	11	57,9 %
Diplômé·e·s (3763)	15	3	20 %
Diplômé·e·s (3563)	2	1	50 %
Professeur·e·s	22	16	72,7 %

En ce qui concerne l'enquête qualitative, une tentative d'organisation d'une table ronde avec des étudiant·e·s actifs/actives du programme, et ce, tant au campus de Gatineau qu'au campus de Saint-Jérôme est amorcé. Bien que les professeur·e·s des deux campus aient fait un effort en vue de recruter des étudiant·e·s, il a été impossible de réunir un nombre suffisant de personnes pour tenir ces tables rondes. Toutefois, dans le but de collecter toutes autres informations pertinentes et les avis du plus grand nombre possible de personnes impliquées dans le programme, l'enquête par questionnaire a tout de même pu recueillir les commentaires des étudiant·e·s, des personnes diplômées et des professeur·e·s.

Évaluation externe

Les politiques pédagogiques, les normes et les procédures d'agrément de CASWE-ACFTS servent de guide pour l'agrément des programmes en travail social. Le processus d'agrément commence par une autoévaluation du programme, d'où découle un rapport d'autoévaluation soumis à l'examen de la Commission. Dès la réception du rapport, la Commission prépare un examen des documents et une visite sur le terrain pour apprécier sur place des aspects particuliers du programme dans son environnement immédiat.

L'objet principal de la visite sur le terrain consiste à explorer les questions et les aspects précis du programme identifié par la Commission, ou sur lesquels la direction du programme souhaite recevoir des avis de l'équipe visiteuse. La visite d'agrément est répartie sur les deux campus (Gatineau et Saint-Jérôme) offrant le programme de formation. Le calendrier de la visite prévoit des rencontres avec la direction, les responsables des installations scolaires, les responsables du programme, le corps professoral, les apprenantes, les personnes diplômées ainsi que le personnel œuvrant au sein du département et du module.

À la suite de la visite, les membres de l'équipe visiteuse présentent un rapport écrit faisant état de leurs constatations à la direction du département et du module qui peut réagir au rapport ; au plus tard quatre semaines après la visite sur le terrain, l'équipe visiteuse présente un rapport écrit de ses résultats à l'école pour commentaires ; une copie de ce rapport est présentée au coprésident. L'école sera invitée à réagir par écrit au coprésident au cours des trois semaines suivant la réception du rapport.

Le programme de la maîtrise en travail social de l'UQO, *profil avec mémoire* (3763) et *profil avec stage* (3563) a reçu la visite du comité évaluateur de l'ACFTS dans le cadre de leur demande de renouvellement d'agrément. Cette visite a eu lieu les 13, 14 et 15 novembre 2018. Au terme de cette visite et de leur recension d'informations, l'UQO a reçu un rapport d'expertise externe en décembre 2018 qui présentait trois (3) conditions et six (6) recommandations formulées par les évaluateurs/rices. Selon la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO (art. 6.3.4), l'Avis produit par le comité évaluateur de l'ACFTS tient lieu d'évaluation externe.

4. CONSTATS DE L'ÉVALUATION

Le présent exercice d'évaluation du programme de la maîtrise en travail social a précisé le besoin de réfléchir à une révision du programme, et ce, tant à la lueur des réponses des populations sondées qu'aux recommandations formulées par l'ACFTS. L'expertise des membres du corps professoral, leur souci d'une qualité de l'enseignement et d'une rigueur de programme facilitera le maintien de la qualité de la formation et permettra un nouveau dialogue avec les partenaires extérieurs quant aux enjeux de la formation, les stratégies d'encadrement des étudiant.e.s et aux compétences attendues comme résultantes de cette formation de deuxième cycle.

Bilan du programme

THÉMATIQUES	LES POINTS FORTS	LES POINTS FAIBLES
Objectifs du programme	<ul style="list-style-type: none"> • La rigueur du programme de la maîtrise en travail social. 	
Structure du programme		<ul style="list-style-type: none"> • Il y a peu de cours optionnels concernant la famille et les jeunes; • Une scolarité de 2 ans et demi; • Nécessité de revoir certains cours;
Gestion du programme	<ul style="list-style-type: none"> • La formation se déroule dans une ambiance de respect réciproque et un sentiment de proximité (accessibilité); • L'horaire facilite la conciliation travail-études-famille. 	
Pédagogie et enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Les petits groupes/classe favorisant une ambiance souhaitable; • La formule des séminaires et le mode intensif du programme sont appréciés; • Le programme fait appel à une gamme d'expertise variée et reconnue chez les professeur.e.s (qualité de l'enseignement et pertinence de certains cours); 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Le grand professionnel et la disponibilité des professeur.e.s (ratio professeur.e.s/étudiant.e.s). 	
Recherche/ Formation pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvertures sur la recherche, sur les différentes postures, un développement de la pensée critique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme priorise la recherche et rend l'option du <i>profil avec stage</i> plus difficile et moins accessible; • Un guide pour la rédaction du mémoire serait apprécié.
Ressources	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe un fort engagement du personnel administratif, technique et professoral; • L'accès à l'information et aux ressources de la bibliothèque à distance. 	

Recommandations des experts externes de l'ACFTS

Recommandations

1. Que le Département de travail social et le programme de maîtrise s'assurent :
 - de réviser l'énoncé de mission avec les partenaires extérieurs, une fois aux trois ans.
 - d'offrir à ses partenaires extérieurs des occasions de participer à la formulation des politiques et des programmes.
2. Que les étudiant·e·s soient mieux informé·e·s :
 - du cheminement des études par divers modes de communication (information dans les cours obligatoires, guide, site web du cheminement des études de maîtrise)
 - de leurs droits, notamment celui de participer à la gouvernance dans le comité de programme
 - des politiques et procédures du Département de travail social et de l'UQO à l'égard des difficultés rencontrées au moment de l'encadrement du mémoire ou du stage et essai.
3. Maintenir les cours en présentiel de manière à préserver la qualité de la formation et de l'expérience étudiante.
4. Poursuivre les efforts d'aborder les différents types de diversité et leurs sources structurelles, notamment :
 - en prenant soin d'aborder les diversités en émergence
 - en apportant divers points de vue théoriques sur ces situations.
5. Réviser le programme de maîtrise à la lumière des éléments suivants :
 - Se pencher sur la structure du programme et la durée prévue (possibilité de ramener à 24 mois, à temps complet)
 - Revoir la séquence mémoire, et plus particulièrement, la place et la structure du cours TSO-6036 – Séminaire de recherche
 - Mettre à jour les cours optionnels et leur nombre

- Réviser le *profil avec stage* et essai dans une intention de le rendre plus accessible et plus attrayant, par le biais notamment d'une réduction des exigences actuelles, d'un soutien plus adéquat sur le plan de la scolarité et de la formation pratique
- Réfléchir aux exigences associées à la production du mémoire dans une intention de les réduire tout en maintenant la rigueur qu'exigent des études de deuxième cycle.

6. Prendre des mesures pour favoriser la rétention des études :

- Se donner des stratégies pour augmenter le taux de rétention et de diplomation;
- Réfléchir à des stratégies pour l'encadrement en fin de parcours permettant un dépôt final dans des délais raisonnables;
- Voir la possibilité pour l'UQO d'offrir des bourses (bourses d'admission, de rédaction).

Conditions

1. Que la direction de l'UQO prenne les mesures nécessaires pour l'unité de formation en travail social à Saint-Jérôme soit dotée de lieux physiques distincts (point d'accueil, bureaux des professeur(e)s, chargé(e)s et salle de rencontre et que cet espace favorise un sentiment d'identité et d'appartenance);
2. Dans une intention d'assurer le passage disciplinaire, que les étudiant·e·s de la propédeutique suivent 6 cours (18 crédits) et le stage (12 crédits).
3. S'assurer qu'une ressource soit affectée pour prendre en charge la responsabilité du développement, de la coordination, de l'administration et du suivi de la formation pratique du stage de maîtrise.

Le comité d'évaluation et le comité de programme de l'UQO considèrent toutes les recommandations et les enjeux qui ont été soulevés par l'ACFTS. D'ailleurs, la partie suivante de cette synthèse présente les recommandations finales approuvées par le comité de programme et qui tiennent compte de l'autoévaluation et de l'évaluation externe réalisée par l'ACFTS.

Recommandations finales du comité d'évaluation

Il convient, dès le départ, de préciser qu'aucun changement n'a été effectué au programme de la maîtrise en travail social depuis 2008, sauf en ce qui concerne la mise à jour des cours à l'horaire. Cependant, le comité de programme réfléchit depuis un bon moment aux transformations qui semblent nécessaires en vue de mettre à jour le programme. D'ailleurs, le comité de programme est déjà à pied d'œuvre pour travailler à la modification des deux profils de la maîtrise.

Faisant suite au rapport d'autoévaluation et des conditions/recommandations émises par l'Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS), des recommandations sont formulées par le comité d'évaluation et le comité de programme.

Les recommandations/moyens qui sont formulés par le comité d'évaluation et le comité de programme sont présentés à la page suivante.

**RECOMMANDATIONS ÉMISES PAR
LE COMITÉ D'ÉVALUATION ET
LE COMITÉ DE PROGRAMME**

**Profil avec
mémoire
(3763)**

**Profil avec
stage
(3563)**

Quant aux objectifs du programme de la maîtrise en travail social :

a) Réviser le programme;	√	√
b) Réviser l'énoncé de la mission avec les partenaires extérieurs;	√	√
c) Amorcer une réflexion critique au contenu des deux axes prévention sociale/promotion des réseaux sociaux et développement local;	√	√
d) Mettre à jour les cours optionnels et leur nombre	√	√

Quant à la structure du programme :

a) Revoir la durée de la scolarité	√	√
b) Améliorer l'information quant au cheminement dans le programme	√	√
c) Revoir les mécanismes d'encadrement offerts	√	√

Quant à la gestion du programme :

a) Maintenir la qualité de l'accessibilité des étudiant.e.s. au corps professoral	√	√
b) Maintenir le haut niveau de collaboration entre les personnes qui interviennent au sein du programme	√	√
c) Diversifier les modes et les outils de communication tels que : information dans les cours obligatoires, guide de rédaction du mémoire, site web du cheminement, études de maîtrise, Programmes de bourses, etc.	√	√

Quant à la pédagogie et à l'encadrement :

a) Réfléchir à des stratégies d'encadrement	√	√
b) Ajouter des cours de propédeutique pour le passage disciplinaire	√	√

Quant à l'intégration à la recherche :

a) Réfléchir aux exigences associées à la production du mémoire dans une intention de les réduire tout en maintenant la rigueur qu'exige des études de 2 ^e cycle.	√	
--	---	--

Quant à la formation pratique :

a) Réviser le profil avec stage et essai dans une intention de le rendre plus accessible et plus attrayant, par le biais notamment d'une réduction des exigences actuelles, d'un soutien plus adéquat sur le plan de la scolarité et de la formation pratique		√
---	--	---

Quant aux ressources :

a) S'assurer qu'une ressource soit affectée pour prendre en charge la responsabilité du développement, de la coordination, de l'administration et du suivi de la formation pratique du stage de maîtrise		√
--	--	---

Quant à la perception générale :

Évaluer l'opportunité de créer un programme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) menant à la maîtrise en travail social pour les étudiant.e.s n'ayant pas suivi un programme de baccalauréat dans cette discipline.